

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 juillet 2023

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

POINT 1

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-064 Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 06 juillet 2023.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 2

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-065 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mai 2023.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 3

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-066 Désignation du référent déontologue de l'élu local.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

VENTES ET LOCATIONS DE TERRAINS ET DE BIENS COMMUNAUX

Point 4

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 06.07-067 Installation d'ombrières sur le parking du complexe sportif. – Convention de mise à disposition contenant promesse unilatérale de bail emphytéotique administratif et constitution de servitudes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 5

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 06.07-068 Concession d'aménagement. – Compte-rendu annuel 2022 de la SODEVAM

Monsieur Armel CHABANE, Monsieur Gaston AUGEROT et Madame Sandrine JUNGMANN ne prennent pas part au vote et quittent la salle pour l'ensemble du point.

Délibération : Adoptée à l'unanimité des élus prenant part au vote, néanmoins, suite à ces départs, il convient de constater que le quorum n'est pas atteint pour ce point.

POINT 6

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 06.07-069 Acquisition d'un terrain rue d'Eller à la société CPM.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

POINT 7

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 06.07-070 Vente du bâtiment communal 3, place du Général de Gaulle. – Complément de la délibération du 08.12. 2022.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

POINT 8

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 06.07-071 Convention d'assistance à maîtrise foncière avec la SAFER.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

POINT 9

Monsieur Roland GLODEN

2023-CM 06.07-072 Convention de passage avec le SIEB.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

AMENAGEMENT SPORTIF ET URBAIN

Point 10

Monsieur Gaston AUGEROT

2023-CM 06.07-073 Convention avec MATEC pour une prestation d'assistance technique à maitre d'ouvrage. - Projet de terrains de tennis.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 11

Monsieur Gaston AUGEROT

2023-CM 06.07-074 Dénomination de la nouvelle place située près du supermarché Match.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

SUBVENTIONS

Point 12

Monsieur Alain LINDEN

2023-CM 06.07-075 Modification du règlement intérieur des subventions aux associations.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES
--

Point 13

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-076 Participation au fonctionnement de l'Institut de la Providence.

Madame Françoise DALSTEIN et Madame Cathy GLUCK ne prennent pas part au vote et quittent la salle pour l'ensemble du point.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 14

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-077 Modification du règlement intérieur du périscolaire.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 15

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-078 CTG CCB3F 2023-2027.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

POLICE MUNICIPALE

Point 16

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-079 Convention avec les communes d'Alzing et Vaudreching. – Mise à disposition de la police municipale durant les travaux du pont SNCF.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

CULTURE

Point 17

Madame Halimé COLAKER

2023-CM 06.07-080 Reprise des documents désherbés par l'entreprise Ammareal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE

Point 18

Monsieur Guy OLLINGER

2023-CM 06.07-081 Rénovation énergétique du gymnase : révision du plan de financement.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

Point 19

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-082 Conventionnement avec le Centre de Gestion de la Moselle concernant la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail et la mission de prévention des risques professionnels.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 20

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-083 Modification d'un poste.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Point 21

Monsieur Armel CHABANE

2023-CM 06.07-084 Suppression de postes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité